

Montpellier, le
mercredi 21 juin 2023

ACM HABITAT : INAUGURATION DU DISPOSITIF « 1, 2 ET TOIT »

Un projet de cohabitation intergénérationnelle et solidaire. Le dispositif « 1, 2 et Toit » a été lancé en septembre 2022 dans le cadre d'un partenariat entre ACM HABITAT et Info Jeunes Occitanie (CRIJ Occitanie). Ce dispositif permet à des jeunes en projet d'étude ou de formation professionnelle, de moins de 30 ans, de se loger chez des personnes âgées.

Ce mercredi 21 juin 2023, Michel Calvo, Président d'ACM HABITAT a inauguré le dispositif « 1, 2 et Toit » au Lab by Altémed en présence de Laurent Teissier, Président du Conseil d'administration de la CAF de l'Hérault, Michel Guiral, Président du Conseil d'administration de la Carsat Languedoc-Roussillon et Olivier-Ronan Rivat, Président d'Infos Jeunes Occitanie (CRIJ Occitanie). L'occasion de présenter ce beau projet, mais aussi les premiers retours des binômes déjà constitués.

Cohabitation intergénérationnelle et solidaire

Concrètement, une cohabitation intergénérationnelle et solidaire, qu'est-ce que c'est ? « 1, 2 et Toit » donne la possibilité à une personne de 60 ans et plus, vivant seule et de façon autonome, de proposer une chambre meublée à louer à un jeune. L'idée, que le binôme partage certaines activités, certains moments de convivialité, mais également que le jeune puisse aider pour certaines tâches de la vie quotidienne. Se loger pour l'un, rassurer ses proches par une présence pour l'autre, mais surtout cohabiter et créer du lien, voilà l'ambition du dispositif « 1, 2 et Toit ».

Une construction sur mesure

La cohabitation est mise en place de façon différente pour chaque personne voulant y participer, elle se construit sur-mesure, en fonction des attentes de chacun. Membre du réseau COHABILIS, 16 ans d'expérience et plus de 30 000 séniors et jeunes accompagnés, Info Jeunes Montpellier est une structure locale expérimentée partenaire d'ACM HABITAT. Avant toute chose, les profils des jeunes sont étudiés et validés en amont par une personne expérimentée de la structure locale. Info Jeunes Montpellier se charge de constituer, formaliser et suivre le binôme et de l'accompagner tout au long de la cohabitation.

Depuis le lancement officiel du dispositif « 1, 2 et Toit » à la rentrée de septembre 2022, 6 binômes ont déjà été constitués et ont démarré l'aventure.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient avoir plus d'informations sur le dispositif :

Retrouvez-nous sur www.crij.org

Contactez-nous au **06.27.32.60.92** ou **04 99 52 75 25**
ou contactez directement Info Jeunes Montpellier au **04.67.04.36.66**

CONTACT PRESSE

ANTOINE COSTE

Tèl. : 06 02 03 22 03

Mail : antoine.coste@serm-montpellier.fr